

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACMG DU 28 NOVEMBRE 2011

RAPPORT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les Présidents, Commandant,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Monsieur le Vice-président du comité directeur de l'ASM
Messieurs les Présidents d'honneur et membres d'honneur
Chers Ami-e-s musiciennes et musiciens,

C'est avec un grand plaisir que je vous transmets mon rapport pour ma deuxième année de présidence de l'association cantonale de musiques genevoises.

Mon rapport sera structuré en quatre parties :

1. Les activités courantes de l'ACMG
2. La table ronde du 8 octobre 2011
3. Les activités en lien avec l'ASM et la fête fédérale de musique de Saint-Gall 2011
4. Les diverses considérations et objectifs pour 2012 à 2015

1. Activités courantes de l'ACMG

Le comité cantonal s'est réuni à six reprises et a traité les dossiers et organisé les manifestations suivants :

- **Examens de fin d'année pour les élèves des écoles de musique**

À ce sujet, la Présidente de la commission de musique en fera état dans son rapport. Toutefois, nous pouvons mentionner que ces examens ont un écho très favorable et surtout la fréquentation est en augmentation. Le but est de développer encore ces examens. Nous avons maintenant des demandes pour des examens de tambours.

- **Concours des jeunes musiciens 2011**

La volonté et priorité du comité cantonal est le soutien à la formation des jeunes. Dans cette démarche, nous avons organisé le 6^{ème} concours des jeunes musiciens le samedi 19 novembre dernier. Nous avons eu le plaisir d'avoir des présentations de morceaux musicaux très intéressants et d'un très bon niveau. Pour rappel, il s'agit d'une des manches qualificatives pour le Prix suisse de la musique. Nous désirons étendre encore cette activité pour la catégorie « percussion ». Cette discipline était en démonstration lors du dernier concours. La Présidente de la commission de musique complétera ce point dans son rapport.

- **Formation continue pour adultes**

Nous avons également mis sur pied la formation pour adultes et les premiers cours ont été lancés. Pour l'instant, cette formation reste peu connue et nous ne pouvons que vous inciter à utiliser ce moyen. Je rappelle que l'ACMG participe à raison 1/3 aux frais de cours.

- **Grande fête des sociétés de musiques genevoises**

En collaboration avec la « fédé », nous aurions beaucoup apprécié de pouvoir organiser dans le cadre de la fête de la musique de la Ville de Genève, une fenêtre musicale pour présenter nos sociétés-membres. Malheureusement, plusieurs éléments organisationnels, techniques et humains ont fait que cette initiative commune n'a pas pu se réaliser. Dans une « défaite », il y a toujours du positif à retirer, soit déjà de nous être rencontré avec la « fédé » et de connaître le niveau du baromètre de la musique dite de fanfare ou musique populaire auprès de certains services de la Ville de Genève. Nous nous y sommes certainement pris un peu tard, mais cela aurait été tout de même possible.

- **Lien avec les associations romandes**

Le comité cantonal s'est rendu à la réunion romande des associations cantonales de musique. Cette année, elle a eu lieu au Tessin. Ces réunions sont toujours importantes, car elles permettent de conforter nos relations avec nos associations-sœurs et surtout de mettre sur pied des formations ou actions permettant des synergies importantes. Par exemple, la mise sur pied de cours de formation pour les cours de direction ou un concept commun d'étude. Actuellement, les présidents romands discutent pour trouver un candidat ou une candidate pour reprendre le siège vacant romand ou latin au sein de l'association suisse des musiques.

- **Festival de divertissement 2012**

Le festival de divertissement a été attribué à la Fanfare de Vernier lors de la dernière assemblée et nous vous informons qu'elle a été fixée le 6 octobre 2012. Le règlement sera présenté et voté nous l'espérons ce soir. Il s'agit d'un point à l'ordre du jour. Nous devons maintenant avec la Fanfare de Vernier entrer dans le détail de cette organisation.

- **Visibilité de notre association**

Durant cette année, nous avons amélioré la relation mercatique avec les différents partenaires et avons augmenté la visibilité de notre association. Nous pensons avoir à ce niveau permis une amélioration sensible de la relation en réseau avec les membres dont nous avons prôné le bien-fondé lors de précédentes assemblées. Le nombre d'accès sur notre site le prouve.

Outre le site internet, nous sommes aussi sur les réseaux sociaux et voyons que ces outils modernes créent des liens intéressants entre les membres genevois, mais pas seulement... nous avons également des liens avec des sociétés suisses et étrangères. Le comité cantonal essaie aussi et de manière relativement systématique d'être présent lors des concerts et autres manifestations organisés par les sociétés membres.

2. Table ronde du 8 octobre 2011

Plus de 12 sociétés, représentées par les Présidents et Directeurs se sont retrouvées le 8 octobre 2011 pour discuter et travailler en groupe sur les thèmes suivants :

- définition du règlement du festival de divertissement
- quels sont les attentes des sociétés de musique en matière de manifestations ou rencontres
- le concours cantonal comment ? Le règlement cantonal comment ? Les règles et évaluations comment ?

Cette matinée a été très fructueuse puisque les 30 personnes présentes ont travaillé dans un premier temps en groupe et ensuite les divers travaux et réflexions ont été consolidés en plenum.

Les résultats ont permis de tirer les conclusions suivantes, conclusions qui pour le comité cantonal étaient réjouissantes car quasiment la majorité des participants partent de l'idée qu'il ne faut pas rechercher des solutions genevoises ou « Genferreien », mais qu'il faut rester dans le cadre fédéral au niveau des concours. Je puis dire que cette matinée a été saluée et bénéfique pour l'association. Je tiens à disposition le comptable compte rendu de cette table ronde.

À cette occasion également, il a été proposé de rechercher un-une journaliste stagiaire pour rédiger des articles pour Unisono. De plus, par le biais de la Vice-présidente de l'Harmonie nautique, un symposium sur le souffle est en élaboration et en collaboration avec les HUG. Nous attendons actuellement une proposition de date dans le courant de l'automne 2012.

3. Les activités en lien avec l'ASM et la fête fédérale de musique de Saint-Gall 2011

L'année 2011 a été une année importante pour notre association faîtière. En effet, c'était, non seulement l'année de la fête fédérale des musiques, mais surtout l'élection de M. Didier Froidevaux, à la Vice-président de l'association suisse des musiques. Didier Froidevaux est bien connu puisqu'il est Président de la Fanfare municipale de Vernier et Président d'honneur de l'ACMG.

Pour Genève, c'est un honneur de pouvoir compter au sein de cette association d'un représentant de notre association qui compte plus de 70'000 membres. Cher Didier, au nom de l'association cantonale des musiques genevoises, je ne voudrais pas manquer de te féliciter de ta brillante élection lors de l'assemblée des délégués de Saint-Gall en avril 2011 et surtout d'avoir accepté de t'engager pour notre cause et celle de la musique. Les premiers mois au sein du comité directeur ont déjà permis de constater la marque de ton empreinte.

Lors de l'assemblée des délégué-e-s de 2012, les associations romandes devront présenter un ou une deuxième romand-e. Les présidents romands font actuellement tout leur possible pour trouver la « perle rare ». Ils savent que ce deuxième siège est très important pour l'équilibre linguistique au sein l'ASM. Ce soir, s'il y a des candidates ou candidats pour ce siège, je suis volontiers à disposition pour en discuter et donner toutes les informations et certainement Didier aussi.

Fête fédérale des musiques 2011 à Saint-Gall

En juin 2011, ont eu lieu les deux week-ends de la fête fédérale des musiques à Saint-Gall. Notre association était représentée par la Fanfare municipale de Vernier dans la catégorie divertissement niveau moyen. Cette société a brillamment défendu les couleurs genevoises puisqu'elle a gagné ce concours et est devenue championne suisse dans cette catégorie. Toutes nos félicitations, à ses musiciens et son Directeur, ainsi que son comité pour ce magnifique résultat.

Dans l'ensemble, la fête fédérale s'est parfaitement bien déroulée et à satisfaction des participants et des organisateurs. Le rapport final de cette manifestation sera disponible sur le site de l'association suisse des musiques d'ici la fin de l'année.

Comme mentionné, lors de la dernière assemblée, nous avons regretté la faible participation des sociétés en général et romandes en particulier. La prochaine fête fédérale, en 2016, aura certainement lieu dans la région de la Riviera vaudoise. Il serait judicieux que les sociétés romandes agendent déjà cette échéance dans leur calendrier. La décision

d'attribuer cette fête à cette région de Suisse romande aura lieu lors de la prochaine assemblée des délégué-e-s de l'association suisse des musiques en avril 2013.

Journal Unisono :

Lors de la dernière assemblée cantonale nous avons informé que les associations romandes avaient déposé une résolution concernant une étude de l'ensemble du concept du journal Unisono. L'assemblée des délégués de l'association suisse des musiques a pris en compte cette résolution et lors des deux dernières séances du Conseil des Présidents d'associations, nous avons effectué des travaux de groupes et sommes arrivés à un concept novateur et qui tient compte, aussi bien des questions linguistiques que de l'utilisation des nouveaux canaux de transmissions électroniques.

Une société de communication a été mandatée par l'association suisse des musiques et qui a repris l'ensemble des thèmes traités par les Présidents. Elle va remettre dans quelques semaines des propositions concrètes pour ce journal. Localement, la proposition qui a été faite lors de notre table ronde du mois d'octobre 2011, soit la recherche d'un ou d'une journaliste stagiaire, devient tout à fait légitime voire nécessaire. En effet, dans le nouveau concept du journal Unisono, nous aurons la possibilité d'y insérer, d'une manière encore à définir, des informations spécifiques locales. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution positive de ce dossier.

Initiative jeunesse et musique :

Vous avez reçu régulièrement des informations concernant cette initiative qui a été approuvée par le Conseil national et qui est traitée actuellement par le Conseil des Etats. Ce dernier prépare un contre-projet à cette initiative.

Je vous rappelle que le but principal de cette initiative est d'inscrire dans la constitution fédérale l'importance de la formation des jeunes en matière de musique. Il s'agit pour nos sociétés de faire un accueil des plus favorables à cette initiative et surtout de la soutenir. Il en va de la relève de nos musiciennes et musiciens dans nos sociétés.

Le contre-projet qui va être présenté par le Conseil des Etats semble convenir et va également dans le sens de l'initiative, mais avec quelques restrictions. Selon l'association suisse des musiques, le contre-projet serait déjà un élément très positif pour notre organisation.

Dans toute cette opération et pour que nous puissions faire accepter cette initiative ou pour le moins le contre-projet, il nous faut un événement incontournable, appelé également « nerf de la guerre », soit des moyens financiers. La votation est prévue pour le mois de juin 2012 ou au plus tard en automne 2012.

De ce fait, l'association suisse des musiques et notre association cantonale ont proposé à tous les sociétés de musique de verser chacune un montant de Fr. 100.--. À ce jour, deux sociétés genevoises ont versé ce montant. J'insiste ce soir sur l'importance que chaque société verse cette modique somme pour la pérennité de nos sociétés.

Le comité central ne veut pas ce soir imposer ce versement de Fr. 100.-- par le biais des cotisations. Par contre, il espère vivement vous avoir toutes et tous convaincus du bien-fondé de cette démarche. Pour votre versement, nous vous remettrons en fin d'assemblée plusieurs documents dont un bulletin de versement pour cette action. Un grand merci de votre générosité pour la bonne cause. Avec le bulletin précité, vous recevrez également un calendrier 2012 qui a été conçu par le biais d'un concours auprès de jeunes artistes

organisés au niveau européen. L'association suisse des musiques a choisi les œuvres parmi 280 dossiers.

150e anniversaire de l'association suisse des musiques

Le 29 août 2012 aura lieu à Aarau, la journée du 150e anniversaire de l'association suisse des musiques. À cette occasion, les associations cantonales seront représentées par l'une de ses sociétés. Pour donner la possibilité à toutes les sociétés de s'annoncer nous pensions faire un message à chacune d'entre elles. Il serait judicieux si ce soir quelques sociétés faisaient déjà connaître leur intérêt auprès de moi après l'assemblée.

Dans le cadre de ces festivités, une composition a été commandée à Pepe Lienhardt et un livre retraçant les 150 années d'histoire de l'ASM. Il sera édité pour autant que le financement en soit assuré. Pour l'occasion également un timbre-poste spécial a été créé par la Poste.

4. Objectifs de l'ACMG 2012-2015

Le 6 octobre 2012 aura lieu le deuxième festival de musique de divertissement à Vernier. Les informations à ce sujet et les inscriptions vous parviendront normalement en début d'année prochaine. Réservez déjà cette date dans votre calendrier.

Le deuxième objectif est la recherche d'un candidat pour l'organisation de la fête cantonale en 2014. Cette fête va vraisemblablement s'articuler dans les grandes lignes sur la dernière fête cantonale mais en tenant compte des diverses remarques ou modifications demandées par les sociétés quant à sa partie festive et conviviale.

Un troisième objectif est clairement de soutenir encore plus les sociétés et leurs membres qui participeront à des concours ou des manifestations musicales liées à la musique populaire. Un exemple : le festival de musique populaire à Moudon lors duquel nous aimerions participer financièrement aux frais de transport pour qu'au moins une société genevoise soit présente lors de ce festival. M. Cintas préside l'association romande des musiques populaires il vous en parlera lors de son intervention en fin d'assemblée.

Rappel ! Je voudrais aborder deux points administratifs très importants et qui chaque année nous posent un problème délicat avec notre association faitière l'ASM.

En effet, nous avons une date importante qui est le 30 novembre, il nous faut :

1. L'annonce en ligne de la SUISA.

En cas de non-respect de ce délai, vous recevrez une amende.

De plus, il nous faut également pour cette date la liste nominative des membres.

Merci pour votre diligence.

Pour conclure, je désire remercier l'ensemble des membres du comité cantonal et de la commission de musique pour leur engagement, de me faire confiance. Je dois dire que j'ai un très grand plaisir à travailler avec eux.

Je souhaite à toutes et tous une belle année 2012, qu'elle soit riche en événements heureux et qu'elle concrétise vos rêves et vos projets. Mes remerciements à l'ensemble des sociétés de musique pour l'activité intense qu'elles déploient. Soyez certains que le comité et la commission de musique mettront tout en œuvre pour vous soutenir, et ceci pour que vous perceviez notre admiration pour votre travail et surtout de notre sincère amitié.

Je vous remercie de votre attention.

Eric KUNZ, Président